



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Sébastien PEYTAVIE

Député de Dordogne

Co-président du groupe d'études Handicap et inclusion

Monsieur Roland Lescure

Ministre de l'Industrie

139, rue de Bercy

75012 Paris

Fait à Paris, le mercredi 28 juin 2023

Objet : Fermeture de la ligne 4 des papeterie Lecta de Condat

Monsieur le Ministre,

Je me permets de réitérer mon alerte sur le drame humain qui touche actuellement les papeteries de Condat, dans ma circonscription, alors que le groupe Lecta vient d'annoncer la fermeture de la ligne 4 de l'usine, provoquant ainsi la mise au chômage de 187 personnes.

L'atelier de Condat fait partie des fleurons de l'industrie française. C'est également la dernière papeterie de France à produire du papier couché deux faces pour les grandes maisons d'édition. Ce sont ainsi des mains de ses 800 employé-es que nos Goncourt ont pu être connus du grand public, une fierté pour toute la région.

La fermeture de la ligne 4, qui fabriquait ce papier salué par toutes les maisons d'édition, s'ajoute à celle de la ligne 6 en 2013 qui a coûté l'emploi à 140 personnes. Cette décision unilatérale du groupe interroge fortement, alors que Lecta a pourtant récemment bénéficié d'un soutien public massif. La région a, en effet, apporté un prêt à taux zéro de 19 millions d'euros en mars 2020 et l'Agence de la transition écologique a, quant à elle, soutenu le groupe à hauteur de 14 millions d'euros pour l'achat d'une chaudière à biomasse.

De fait, je ne peux que m'interroger sur l'utilisation de ces aides publiques. S'inscrivaient-elles dans le cadre d'un plan coordonné de reconversion décarbonée de l'usine ? Ou s'agissait-il davantage d'un chèque en blanc sans aucun suivi ni contreparties imposées pour le groupe Lecta, qui pratique depuis plusieurs années déjà le chantage à la fermeture de ligne et à la délocalisation ?

La structure financière du groupe, une société hébergée au Luxembourg, suscite déjà de sérieux doutes. Ainsi, alors que le groupe Lecta percevait les 10 premiers millions d'euros d'aides publiques en mars 2020, il versait directement depuis sa trésorerie le même trimestre 21 millions d'euros d'honoraires aux fonds Appolo et Tikehau, partie prenante du capital de Lecta Ltd UK.

Face à ce constat manifeste que l'engagement du groupe Lecta dans la reconversion de l'usine de Condat n'est, au mieux, partiel, au pire, malhonnête, des contrôles ont-ils été réalisés par les pouvoirs publics sur l'affectation des aides perçues par le groupe Lecta ? Dans quelle mesure ces aides ont-elles effectivement financé la reconversion de l'usine pour s'adapter aux impératifs de la transition écologique ?

Madame Agnès Pannier-Runacher avait pourtant déclaré, lors de sa visite sur le site de Condat en février 2020 en tant que secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, que cette aide publique était « *un véritable retournement* », en permettant de passer « *d'une industrie en danger, proche de la fermeture, à une industrie compétitive et décarboné* ».

3 ans plus tard, le constat est sans appel. Le drame humain que représente la fermeture de la ligne 4 est à l'image des risques qui pèsent sur les travailleurs et travailleuses des industries menacées lorsque le gouvernement manque cruellement d'investissement pour parvenir à une transition écologique qui ne soit pas socialement injuste. Car si avec le virage numérique nous avons moins besoin de papier, la période post-Covid nous montre que le milieu du livre résiste au tout numérique et n'est pas voué à disparaître. De fait, s'incliner face à la délocalisation de la production en Italie et en Espagne du groupe Lecta, d'ailleurs financée par l'argent public, et importer du papier de l'étranger constituerait sans aucun doute un non-sens écologique.

Les services de l'Etat en Dordogne ont indiqué veiller « *à l'application des procédures qui encadrent la réduction d'effectifs annoncée par l'arrêt de la ligne 4, en particulier au titre des obligations qui s'imposeront au groupe Lecta en matière sociale et pour la revitalisation du territoire* ». Quant au groupe Lecta, ce dernier demeure encore bien silencieux sur les conséquences sociales de la ligne 4. Dans cette optique, un plan de sauvegarde de l'emploi et de reconversion durable de l'activité des papeteries de Condat est-il envisagé afin d'apporter une réponse aux 3200 familles qui dépendent de l'avenir des papeteries Lecta ?

Monsieur le Ministre, nous ne pouvons céder au chantage d'industriels qui n'ont que pour seule boussole celle de rémunérer grassement leurs actionnaires au Luxembourg, au mépris d'une vie de travail pour des centaines de salarié-es pourtant profondément engagé-es à faire vivre l'un des derniers reliquats de la papeterie à la française. Un plan de réindustrialisation ambitieux ne peut se résumer aux nouvelles technologies, il doit aussi préserver coûte que coûte notre savoir-faire.

Bien loin d'être un modèle de reconversion pour une industrie décarbonée et en adéquation avec les impératifs écologique, le sort réservé aux emplois des papeteries de Condat en dira long sur l'implication du gouvernement pour que la sauvegarde du tissu industriel et sa nécessaire reconversion ne se fasse pas aux dépens des salarié-es.

Face à cet abandon consternant d'un territoire en grande souffrance, je vous fais part de mon profond désarroi et de mon inquiétude pour l'avenir de ce fleuron de l'industrie française aujourd'hui menacé.

Je me tiens à votre disposition pour apporter ensemble une réponse d'urgence et durable à la crise qui frappe les papeteries de Condat, l'un des premiers employeurs de Dordogne.

Sébastien PEYTAVIE

Député de la 4ème circonscription de Dordogne



Ce courrier a également été adressé au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Monsieur Bruno Le Maire et à la ministre de la Culture, Madame Rima Abdul-Malak.